

L'ajournement

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Il est bien établi dans nos usages parlementaires qu'une fois que le débat d'ajournement a commencé on ne peut donner suite aux rappels au Règlement ou aux questions de privilèges.

Une voix: Il n'a pas encore commencé.

M. l'Orateur adjoint: Je me suis levé et j'ai interrompu le député en prenant la parole. En agissant de la sorte j'ai voulu permettre le commencement des délibérations sur la motion d'ajournement. Telle est ma décision.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

AÉROPORTS—L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VICTORIA—
L'ABSENCE DE RADAR

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je demande au député d'Edmonton-Sud (M. Roche) de bien vouloir m'excuser. Le 12 mai, j'ai posé une question au ministre des Transports (M. Pepin) qui a fait exprès de mal la comprendre et a essayé d'éluder ma question. Celle-ci avait trait aux difficultés que cause l'absence de radar à l'aéroport Victoria International, mais il m'a parlé, dans sa réponse, des améliorations qui ont été apportées à l'aéroport, des travaux d'agrandissement, des voies de fret et des aménagements routiers. Comme je lui ai dit, nous sommes tous au courant des aménagements qui étaient proposés. Je crois qu'on a donné l'ordre de refaire passer la route autour de l'aéroport. Toutefois, ce n'est pas ce qui m'intéressait à ce moment-là.

Ce qui me préoccupait, c'était l'aspect sécurité, qui me préoccupe d'ailleurs depuis nombre d'années étant donné que j'ai souvent dû atterrir à cet aéroport qui n'est pas doté de radar. La première note que j'ai portée à ce dossier concernait le vol 266 d'Air Canada partant de Victoria à 8 h 10 le 21 janvier 1977. Il y a de cela trois ans et demi, comme ma note l'indique, mais je n'ai pas besoin de notes pour cela, car j'en garde un très vif souvenir. Au moment du décollage j'ai senti l'avion pencher brusquement du côté droit; en regardant par le hublot qui se trouvait alors au-dessus de moi, j'ai vu un hydravion passer juste au bout de l'aile.

J'ai demandé au pilote, lorsque l'avion est revenu en position normale, s'il avait été averti du passage de cet hydravion et il m'a répondu que non. En arrivant à Vancouver, j'ai demandé aux contrôleurs de la circulation aérienne s'ils savaient que l'hydravion se trouvait dans la trajectoire d'un vol régulier. Ils ont également répondu que non. J'ai voulu savoir s'ils compaient demander un rapport et ils m'ont répondu: «Seulement s'il y a lieu d'en demander un.» Depuis ce temps, je demande périodiquement ce qui se fait au sujet des installations de radar à l'aéroport international de Victoria.

● (2205)

Le 12 mai, j'ai de nouveau soulevé la question parce que j'avais entendu dire que le ministre des Transports (M. Pepin)

s'était rendu sur place. Je suis heureux qu'il n'ait pas été victime d'un accident en atterrissant à l'aéroport international de Victoria. Depuis cette date, toutefois, j'ai eu d'autres occasions de soulever la question. Je l'ai soulevée le 15 juillet, comme en témoigne la première colonne de la page 2912 du *hansard*, alors que je signalais qu'au cours des 13 mois précédents 19 accidents avaient été évités de justesse à l'aéroport international de Victoria. C'est le seul aéroport d'une capitale canadienne qui n'ait pas de radar. Il ne s'agissait pas dans tous les cas de compagnies effectuant des vols réguliers. Certaines étaient des compagnies privées ou d'affaires. L'un était un avion de l'ARC. En s'appêtant à atterrir, le pilote a soudainement aperçu trois parachutistes en face de lui. Le lendemain, alors qu'un autre avion arrivait, il y en avait 30. Personne n'en avait été informé. Les parachutistes étaient en territoire américain parce que le vol s'effectue au-dessus de ce territoire. La frontière internationale est à côté. Il n'y avait pas de problème, sauf que les contrôleurs du trafic aérien à Victoria n'en avaient pas été informés. On me dit maintenant qu'il y a des deltaplanes et il n'y a pas encore de radar.

Il est certes temps d'avoir un radar dans un centre comme Victoria qui, à mon avis, est une des attractions touristiques du Canada.

Le *hansard* du 12 juin révèle à la page 2049 que l'aéroport de Mirabel devait initialement coûter 212 millions de dollars, mais qu'il a fini par coûter 371 millions. Mirabel est le 4^e aéroport du monde du point de vue du nombre d'atterrissages et de décollages. De 1976 à 1979, le nombre d'atterrissages et de décollages est passé de 49,000 à 59,000 par année. Victoria se situe actuellement au 13^e rang. En 1979, il était au 12^e. Il s'y effectue entre 186,000 et 200,000 atterrissages et décollages. Je suis certain qu'il y a un radar à Mirabel, et je ne dis évidemment pas qu'il ne devrait pas y en avoir. Mais l'aéroport international de Victoria accueille aussi des vols internationaux et est en plus survolé par des avions effectuant des voyages internationaux puisqu'il se trouve sur le trajet entre Seattle et l'Alaska et aussi certains des trajets entre l'aéroport Seatac qui dessert Seattle et Tacoma à destination du Moyen-Orient. Les contrôleurs du trafic aérien devraient être au courant de la présence d'avions dans la région de façon à pouvoir en informer les appareils atterrissant et décollant.

J'estime qu'il est grand temps de doter cet aéroport d'installations radar. Je ne demande pas de nouvelles affectations de crédits mais je demande simplement qu'on réexamine l'affectation de crédits à l'aéroport de Mirabel, par exemple, afin de pouvoir acheter des installations radar pour l'aéroport international de Victoria.

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Le député a, à maintes reprises, soulevé la question des installations radar à Victoria. Je suis quelque peu étonné qu'il la remette sur le tapis étant donné que le ministre lui a clairement expliqué la situation dans sa lettre du 2 juin dernier. Dans la conclusion de sa lettre, le ministre invite même le député à se renseigner davantage auprès de ses fonctionnaires. Que je sache, le député n'a pas répondu à cette invitation.